

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS AUBINE à CHELLES

Description de l'établissement

Nom :	AUBINE
Adresse :	48 av gendarme castermant
Commune principale :	CHELLES (77108)
Communes secondaires :	Non renseigné
Activités :	45.20B - Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles
Description :	Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 10/06/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP6274950101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Suite à la cessation d'activité en décembre 2008, de la réalisation de plusieurs diagnostics de sols en 2007, 2008, 2010, 2020 et des travaux de réhabilitation des sols en juin 2010, quelques pollutions résiduelles subsistent en métaux, HAP et hydrocarbures.

Au moment de la cessation d'activité, conformément à la réglementation en vigueur, la Société AUBINE devait remettre le site dans un état compatible avec le dernier usage, à savoir un usage industriel.

La compatibilité du site a été étudiée pour un usage industriel sur la base des données disponibles de 2010 (données issues du rapport de récolement établi par GRS VALTECH) et 2020 (données issues du diagnostic de GEOLIA sur la base de nouveaux prélèvements effectués) sur les gaz de sols, la seule voie d'exposition retenue étant l'inhalation de composés volatils.

L'usage futur du site envisagé est celui d'habitations avec sous-sol à usage de parking, et jardins privés.

En cas de changement d'usage par le nouvel aménageur, conformément à l'article L. 556-1 du Code de l'Environnement, « [...] lorsqu'un usage différent est ultérieurement envisagé, le maître d'ouvrage à l'initiative du changement d'usage doit définir des mesures de gestion de la pollution des sols et les mettre en œuvre afin d'assurer la compatibilité entre l'état des sols et la protection de la sécurité, de la santé ou de la salubrité publiques, l'agriculture et l'environnement au regard du nouvel usage projeté. [...] »

Des travaux de réhabilitation supplémentaires sont prévus.

Conformément à ce qui a été indiqué dans le rapport de l'Inspection des Installations Classées de juillet 2021, les propriétaires et le maire de la commune de CHELLES ont été informés de la compatibilité de l'état des

sols avec un usage industriel, sous réserve du respect des mesures de gestion suivantes :

- absence de sous-sol ;
- recouvrement des sols, soit par des bâtiments, soit par des voiries, soit par des terres saines sur une épaisseur de 0,3 m d'épaisseur minimum, séparées des sols en place par un géotextile ;
- ventilation des bâtiments non naturelle, assurée par une VMC (ventilation mécanique contrôlée) assurant un renouvellement minimal de 1 fois par heure ;
- passage des canalisations d'eau potable dans du sablon sain et / ou canalisations fabriquées dans un matériau anti-perméation ;
- conception et construction du bâtiment s'attachant à limiter les risques de dégradation dans le temps du dallage et les défauts d'étanchéité de ce dallage ;
- analyse des terres extraites en cas de travaux et évacuation, le cas échéant, dans un centre de traitement dûment autorisé,
- absence d'infiltration des eaux pluviales sur le terrain,
- absence d'arbre fruitier, de potager, de puits privé ou de forage.

En cas de modification de ces mesures de gestion, l'analyse des risques résiduels devra être mise à jour en réalisant au besoin des prélèvements et analyses complémentaires.

Par ailleurs, il a été rappelé à l'exploitant que :

- en cas de vente du terrain, il conviendra d'informer l'acquéreur de l'historique du site et des dangers ou inconvénients importants qui résultent de l'exploitation, conformément aux dispositions prévues par l'article L. 514-20 ;
- en cas de changement d'usage, le maître d'ouvrage devra s'assurer, conformément aux dispositions de l'article L. 556-1 du code de l'environnement, de la compatibilité de l'état du sol avec ce nouvel usage au moyen d'une étude de sol complémentaire.

Documents associés² : Plan du site
Plan des sondages en 2007
Plan des sondages en 2008
Plan des sondages en 2020
Conclusions du rapport du bureau d'études de décembre 2008

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 21/06/2022

Enjeux et environnement : D'autres entreprises sont situées au Sud et Sud-Est du site.
Les plus proches habitations sont situées au Nord, Nord-Ouest du site (de l'autre côté de la rue). Une école est située à proximité.

Une Route Départementale puis la ligne de chemin de fer sont situées à proximité immédiate.

Selon un rapport de novembre 2010, il y a :

- vingt-six captages dans un périmètre de 2 km autour du site,
- deux captages AEP à 1,5 km en Sud-Ouest du site, en aval/latéral hydraulique ; l'eau prélevée est située à des profondeurs de plus de 30 m.

Description³ : La Société AUBINE a exercé depuis environ 1980 des activités d'entretien de véhicules de collecte de déchets ménagers (vidange, réparation de camions poubelle) au titre des rubriques n°s 2560 (travail

mécanique des métaux [...]), 2940 (vernis, peintures, apprêt [...]), 1432 (stockage en réservoirs manufacturés [...]) et 1434 (liquides inflammables [...]) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement exploitée sur votre site 48/50 avenue du Gendarme Castermant à CHELLES.

La Société était soumise à Déclaration au titre des Installations Classées et bénéficiait :

- de l'accusé de réception du 12 janvier 1971 relatif au dépôt mixte de liquides inflammables constitué par un réservoir en fosse maçonnée cloisonnée de 25 000 L de gasoil et 5 000 L d'essence ; ces installations étaient visées au titre de l'ancienne rubrique n° 261 de la nomenclature,
- de l'accusé de réception du 28 avril 1967 relatif au dépôt mixte de liquides inflammables constitué par deux citernes en fosse maçonnée contenant respectivement 2 500 L d'essence et 10 000 L de gasoil ; ces installations étaient visées au titre de l'ancienne rubrique n° 257 de la nomenclature,
- de l'accusé de réception du 30 mars 1966 relatif à l'exploitation d'un garage, d'un atelier de tôlerie, d'un atelier d'application de peinture par pulvérisation ; ces installations étaient visées au titre des anciennes rubriques n°s 206, 119 et 405 de la nomenclature.

La surface du terrain s'élève à environ 6 000 m². Le site disposait de plusieurs bâtiments pour l'entretien mécanique des véhicules, notamment à l'Est.

Le site présente une forte pente orientée vers le Sud.

Par courrier du 5 janvier 2009, la Société AUBINE (filiale du groupe VEOLIA Propreté) a notifié avoir cessé, depuis le 31 décembre 2008, ses activités.

Au moment de la cessation d'activité, le site disposait a minima de :

- un transformateur, démonté il y a plus de 10 ans, dans la cave de ce bâtiment central (parcelle n° 324),
- d'une dizaine de cuves comprenant entre 2 et 40 m³ de carburants / huiles usagées.

Les recherches par géoradar ont été réalisées au droit des anciennes cuves enterrées identifiées. La note du 4 mai 2021 conclut sur l'absence de cuves enterrées sur les zones investiguées.

Plusieurs diagnostics de sols ont été réalisés, et des travaux de réhabilitation des sols ont été réalisés sur le site en juin 2010. Ceux-ci sont détaillés ci-après.

Au moment de la cessation d'activité, conformément à la réglementation en vigueur, la Société AUBINE devait remettre le site dans un état compatible avec le dernier usage, à savoir un usage industriel.

Suite au rapport de l'Inspection des Installations Classées de juillet 2021, le récépissé de cessation d'activité a été transmis à la Société en juillet 2021.

La compatibilité du site a été étudiée pour un usage industriel sur la base des données disponibles de 2010 (données issues du rapport de récolement établi par GRS VALTECH) et 2020 (données issues du diagnostic de GEOLIA sur la base de nouveaux prélèvements effectués)

sur les gaz de sols, la seule voie d'exposition retenue étant l'inhalation de composés volatils.

L'usage futur du site envisagé est celui d'habitations avec sous-sol à usage de parking, et jardins privatifs.

En cas de changement d'usage par le nouvel aménageur, conformément à l'article L. 556-1 du Code de l'Environnement, « [...] lorsqu'un usage différent est ultérieurement envisagé, le maître d'ouvrage à l'initiative du changement d'usage doit définir des mesures de gestion de la pollution des sols et les mettre en œuvre afin d'assurer la compatibilité entre l'état des sols et la protection de la sécurité, de la santé ou de la salubrité publiques, l'agriculture et l'environnement au regard du nouvel usage projeté. [...] »

Des travaux de réhabilitation supplémentaires sont prévus.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) :	Hydrocarbures et indices liés
	Benzène et dérivés
	COHV, solvants chlorés, fréons
	Metaux et métalloïdes
	HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)
	Hydrocarbures et indices liés
	Benzène et dérivés
	COHV, solvants chlorés, fréons
	Metaux et métalloïdes
	HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)
	PCB (arochlors), PCT, Dioxines, Furanes (PCDD, PCDF)
	Hydrocarbures et indices liés
	HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)
	COHV, solvants chlorés, fréons
Benzène et dérivés	
HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)	
PCB (arochlors), PCT, Dioxines, Furanes (PCDD, PCDF)	

Documents associés : Plan du site

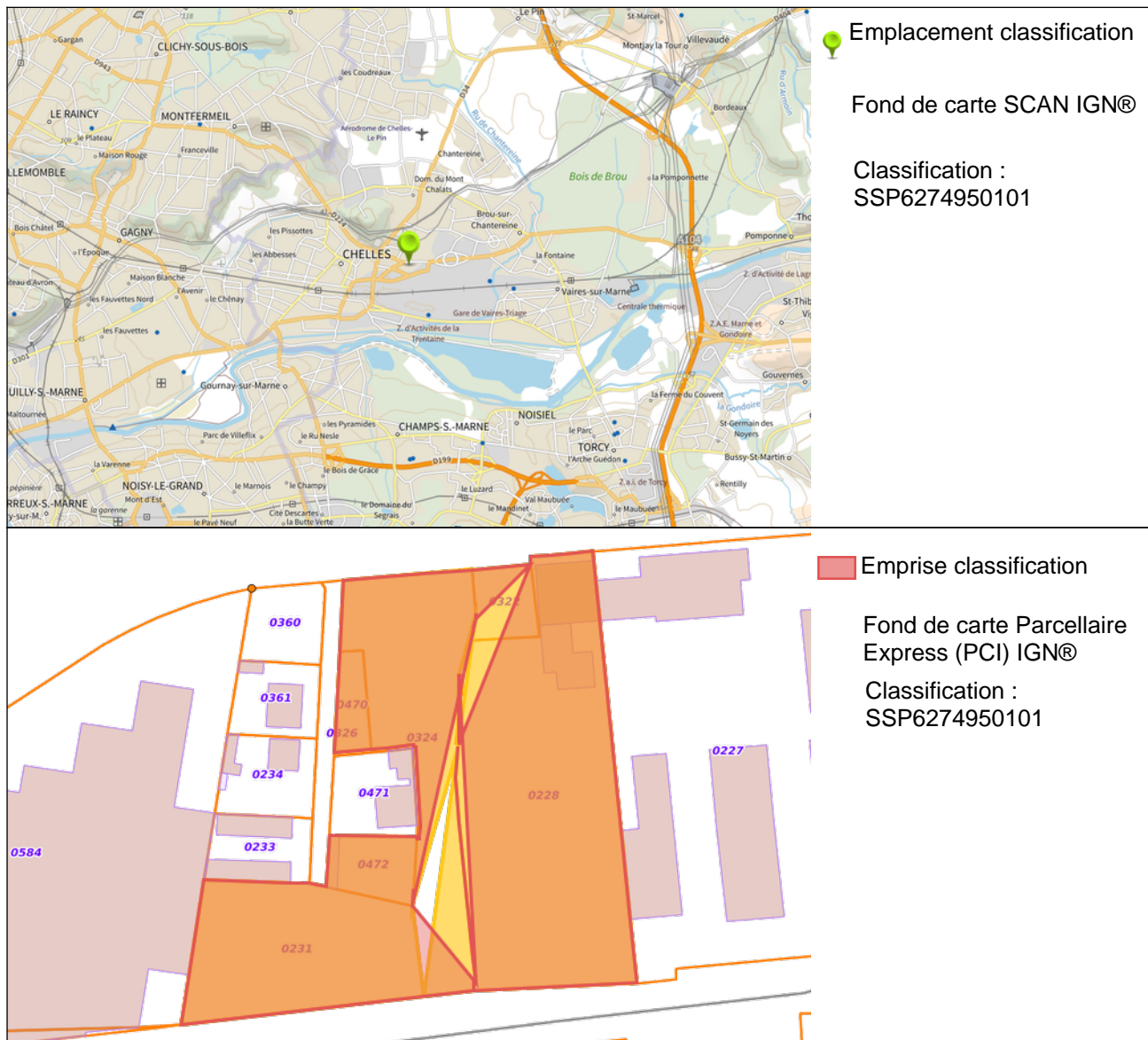
Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Chelles	1	AY	0227	77
Chelles	1	AY	0228	77

Chelles	1	AY	0231	77
Chelles	1	AY	0233	77
Chelles	1	AY	0322	77
Chelles	1	AY	0324	77
Chelles	1	AY	0326	77
Chelles	1	AY	0470	77
Chelles	1	AY	0471	77
Chelles	1	AY	0472	77
Chelles	1	AY	0584	77

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 670984.4056942111, Lat. : 6864225.273033109

Superficie estimée :

8067 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.